

INFOS NOVEMBRE 2011 - MONTERBLANC

MAIRIE

⇒ Prochain Conseil Municipal le **jeudi 3 novembre** à 19h00.

⇒ Le secrétariat sera fermé le **samedi 29 octobre (vacances scolaires)** ainsi que le **samedi 12 novembre**.

LISTES ELECTORALES

Les nouveaux résidents sont invités à s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Si vous avez changé d'adresse à l'intérieur de la commune merci de le signaler au secrétariat de la mairie (ne sont pas concernées les nouvelles dénominations de voie)

PLAN D'EAU

Rappel, selon l'arrêté municipal du 4 mai 2010 :

Tout chien doit être tenu en laisse, les chiens considérés comme dangereux par la législation en vigueur, doivent être tenus en laisse et muselés.

Il est interdit de laisser les chiens se baigner.

* les déjections canines doivent être ramassées immédiatement par le détenteur de l'animal.

Pour des raisons d'hygiène, l'accès aux aires de jeux d'enfants est interdit aux animaux.

STATIONNEMENT

Rappel, le stationnement est **interdit** sur les trottoirs devant la salle des fêtes, afin de ne pas gêner la circulation sur ceux-ci.

Les trottoirs sont réservés à la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite.

TRI SELECTIF

Un nouveau point d'apport volontaire pour le tri sélectif (verres et emballages) a été installé près du foyer de Keruhel.

ZAC MULTI SITES

La commune a initié début 2010 des études préalables à l'aménagement sur différents secteurs de la commune. Assistée de la société d'aménagement du Morbihan EADM elle a défini un périmètre de 25 ha afin de définir et planifier l'évolution à long terme de son territoire. L'objectif de cette étude globale est de rompre avec une urbanisation « au coup par coup » qui soulève des problèmes à la fois techniques, de déplacements, de qualité...

La municipalité a souhaité réfléchir sur un large périmètre afin de définir un plan de déplacement doux (piéton et cycle) à l'échelle de toute la commune, l'organisation et l'usage des espaces publics à créer ; places, parcs et coulée verte et programmer des opérations d'habitats variés pour que l'installation à Monterblanc soit possible à tous âges, pour tout budget et notamment pour les jeunes familles. Une équipe pluridisciplinaire a été constituée : Archidée, (conception urbaine et paysagère), Guillemot (faisabilité technique), TBM Chauvaud et son groupement (environnement, eau et énergie). Suite à la définition des enjeux lors des ateliers avec la population au printemps 2010, l'équipe a ainsi pu élaborer des perspectives d'aménagement comprenant notamment la redynamisation du centre bourg qui intègre le projet de médiathèque.

Ainsi une réunion publique permettra à toute personne intéressée de prendre connaissance du projet et à la municipalité de se mettre à l'écoute des remarques et suggestions des habitants de Monterblanc. Cette réunion publique se tiendra le **29 novembre à 18 h** dans la salle des fêtes et sera suivie pendant plusieurs semaines d'une exposition du projet en mairie.

REPAS DES AINES

Le repas des aînés offert par le C.C.A.S aura lieu le mercredi 30 novembre.

Vous recevrez les invitations prochainement. Au cas où des personnes de 70ans et plus ne recevaient pas cette invitation, qu'elles n'hésitent pas à contacter le secrétariat de la mairie au 02.97.45.90.03

PROMENEURS ET RANDONNEURS

Les règles d'or du randonneur :

Merci de...

- rester sur les chemins et sentiers balisés,
 - respecter les clôtures, refermer les barrières,
 - Faire attention aux cultures et aux animaux,
 - Tenir compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasses traditionnelles,
 - ne pas faire de feu et ne pas fumer dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles,
 - ne pas jeter de détritiques, les emporter avec soi,
 - rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature,
 - se montrer silencieux et discret, observer la faune, la flore sans la toucher,
 - respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage,
 - signaler au plus tôt à la mairie, toute difficulté rencontrée sur le parcours (obstacles, défauts de balisage ...)
- Pour que la randonnée se passe bien, il faut être prudent, ne pas s'exposer au danger inutilement.

Dans tous les cas faites preuve de bon sens...

SAPEURS-POMPIERS ELVEN

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Elven vous informe que la traditionnelle tournée de calendriers débutera sur leur secteur d'intervention **début novembre**.

Un reçu sera délivré avec chaque calendrier.

BANQUE ALIMENTAIRE

Les **26 et 27 novembre** prochain, les Banques Alimentaires font appel à la générosité du grand public, en collectant des denrées auprès d'environ 9 000 supérettes, supermarchés et hypermarchés de France.

AIDE au TRANSPORT SCOLAIRE des INTERNES du MORBIHAN

Critères d'attribution :

- Le représentant légal de l'élève doit nécessairement être domicilié dans le département du Morbihan
- L'élève doit être interne ou interne-externé (chambre en ville), scolarisé dans un établissement de l'enseignement secondaire public ou privé sous contrat d'association avec l'Etat (collège, lycée jusqu'au baccalauréat*)
- Les élèves scolarisés dans le département doivent utiliser les transports collectifs lorsqu'ils existent.

**Les apprentis, les étudiants (y compris les BTS et classes préparatoires) ne peuvent bénéficier de cette aide.*

Les dossiers sont à retirer dès à présent :

- Au secrétariat des établissements scolaires (pour les élèves scolarisés dans le Morbihan)
- En mairie (pour les élèves scolarisés hors Morbihan).

Ils sont à rendre avant le **1^{er} décembre 2011**

MAISON DES JEUNES

Depuis septembre, les animateurs de la MDJ proposent des soirées à thème pour les plus grands (14/17 ans) **chaque vendredi de 19h à 22h** (repas, musique, vidéo, jeux...). Les jeunes concernés peuvent venir rencontrer les animateurs pour participer ou proposer leurs idées.

Appel aux dons : pour un gain de place, la MDJ recherche des écrans plats d'ordinateurs.

La MDJ sera fermée le **samedi 12 novembre**, elle ouvrira le **samedi 5 novembre** pour remplacer ce jour.

Contact : 02.97.45.99.37

SECOURS CATHOLIQUE

Samedi 19 novembre à la salle des fêtes de **9h00 à 18h00**.

10^{ème} Grand Bric à Brac de la Solidarité

Que des articles neufs provenant de déstockage de magasins de Vannes : Vêtements, vaisselle, chaussures, jouets, petits meubles, articles divers...

L'argent récolté servira pour des actions locales, en particulier l'épicerie Sociale.

ETRIER VANNETAIS

Dimanche 30 octobre : stage de dressage adulte de 9h30 à 12h.

Tarifs : 24€ pour les adhérents et 28€ pour les extérieurs.

Dimanche 6 novembre : Mini-challenge d'hiver (en interne) de 10h à 12h : Maniabilité Shetlands et à partir de 14h30 : épreuve obstacles 40, 60 et 80/90 cm

Tarif engagement : 15€ par épreuve

Dimanche 27 novembre : concours de saut d'obstacles poneys. Toute la journée, animations, baptêmes poneys. Restauration sur place.

Accès kerhalliguen, Monterblanc

De plus, l'Etrier Vannetais proposera aux parents de cavaliers une « reprise découverte » un dimanche de novembre (la date reste à fixer) pour découvrir les joies de l'équitation.

Pour tous renseignements : 02.97.60.71.78 auprès des moniteurs ou etrier.vannetais@orange.fr

ART FLORAL

Le prochain cours d'art floral aura lieu le **lundi 14 novembre** à la salle des fêtes, à 18h ou 20h.

S'inscrire avant le 30 octobre auprès de M. CONAN au 02.97.45.98.90.

Le prix du cours est de 18€ (fleurs fournies).

Venez vite les rejoindre, il reste de la place.

Vous pouvez également venir les voir et regarder leur travail.

ER STIREN – Danse Bretonne

L'association organise une soirée "danse" accompagnée de ses musiciens **mardi 8 NOVEMBRE 2011** à la salle des fêtes de 20h30 à 22h30 ouverte à tous...

DECLARATION DE RUCHERS

La déclaration annuelle des ruchers est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2010.

Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la 1^{ère} ruche.

L'objectif de cette déclaration est sanitaire. La surveillance sanitaire coordonnée, essentielle dans la gestion des maladies contagieuses, permet de mieux soutenir les apiculteurs.

La déclaration des ruchers se fait, pour une première fois, sur un formulaire **CERFA N° 13995*01** disponible auprès du Groupement de Défense Sanitaire, puis par la suite, préférentiellement par téléprocédure.

Contact :

GDS Morbihan: 8, avenue Edgar Degas – BP 110 – 56003 VANNES Cedex. Tél: 02 97 63 09 09 ou gds56@gds56.asso.fr

Dates à retenir

➔ **Mercredi 16 novembre**: collecte de sang à la salle polyvalente d'Elven de 10h00 à 18h30.

➔ **Mardi 29 Novembre** : Réunion publique ZAC à la salle des fêtes à 18h00.